

Dans cette brochure, vous trouverez toutes les informations concernant les cours du samedi matin et les tables de conversation durant le deuxième semestre. Les cours du soir, qui commencent en septembre 2012, ne sont pas repris ici.

### Le samedi matin :

Quatre mois de cours, de février à juin, le samedi de 9h30 à 12h30 (15x3h = 45h, sauf exception : voir info détaillée en page 2).

---

*anglais du A1 au B4 - néerlandais du A1 au B3  
espagnol A2, B2 et B4 - français B1 et B3 - japonais  
(de 9h15 à 13h15) niveau A2 - langue des signes A2*

---

■ nouveaux tarifs ! 248 € - tarifs réduits : voir info détaillée en page 2.

**En bref... Des langues  
indispensables ou rares !  
Des cours de qualité,  
dispensés le plus souvent  
par des native speakers.**

### Planning de la rentrée :

- inscriptions : du lundi 16 janvier au jeudi 9 février à minuit ;
- reprise des cours : le samedi 11 février 2012 pour les cours du samedi ; à partir du lundi 13 février pour les tables de conversation ;
- tests de niveaux : du 9 janvier au 9 février, du lundi au jeudi entre 18h et 20h, le samedi de 10h à 11h30.

S'inscrire  
sur  
Internet



facile  
rapide  
et fiable

du 16 janvier  
au 9 février

via notre  
formulaire  
online



[www.mariehaps.be/coursdusoir](http://www.mariehaps.be/coursdusoir)

### Tables de conversation :

Une fois par semaine, de 19h à 20h30 (sauf exception, voir grille horaire en page 6).

---

*français - néerlandais - anglais - espagnol - japonais  
russe - grec*

---

- quinze séances de nonante minutes
- le niveau minimum requis dépend de la langue et est indiqué sur la grille horaire
- un tarif unique de 176 €
- maximum douze participants

### Tests de niveaux :

Les étudiants qui ont déjà réussi un niveau à Marie Haps ne doivent bien entendu pas effectuer un nouveau test !

De même, les « vrais » débutants s'inscrivent automatiquement au 1er niveau (= niveau A1). Ce test est par contre obligatoire pour les étudiants qui n'ont jamais suivi de cours à l'institut.

Pour participer aux tests de niveaux, aucune inscription n'est requise : l'accès est libre et ne vous engage à rien ! Il vous suffit de vous présenter, du 16 janvier au 9 février, du lundi au jeudi entre 18h et 20h ou le samedi de 10h à 11h30.

## Comment s'inscrire ?

Pour vous inscrire, vous devez simplement compléter notre formulaire et ensuite effectuer le paiement.

Période d'inscription : du lundi 16 janvier au jeudi 9 février 2012 à minuit.

Sauf exception, chaque groupe est constitué de 25 étudiants maximum : seront prises en considération les 25 premières inscriptions validées par un paiement (la date de réception de celui-ci sur le compte de Recherche et Formation Marie Haps faisant foi).

■ Le moyen le plus simple et le plus rapide (pour vous comme pour nous !) consiste à compléter le formulaire online, disponible à partir du 16 janvier sur notre site web ([www.mariehaps.be/coursdusoir](http://www.mariehaps.be/coursdusoir)). Votre inscription sera validée dès que votre paiement sera arrivé sur le compte de Recherche et Formation Marie Haps.

■ Vous pouvez également compléter un formulaire « papier », à nous faire parvenir par courrier postal (Cours du soir Marie Haps, rue d'Arlon 11, 1050 Ixelles) ou fax (+32 2 793 40 01) pour le 9 février 2012 à minuit au plus tard.

*Nous vous recommandons la voie électronique pour vous inscrire : votre inscription sera, de cette manière, directement encodée dans notre base de données.*

Attention, il ne sera plus possible de vous inscrire aux cours de langues après le 9 février 2012 à minuit. Il n'est donc pas possible non plus de suivre une séance de cours « d'essai ».

## Effectuer le paiement

Pas de paiement en liquide ni par « Bancontact ».

### Virement ou versement :

au compte CBC Recherche et Formation Marie Haps 732-0133284-57.

Depuis l'étranger :

IBAN : BE09 7320 1332 8457

BIC (SWIFT) : CREGBEBB

### Communication :

■ soit la référence qui vous est fournie lors de l'inscription online, accompagnée de votre NOM.

■ soit NOM + PRENOM + LANGUE ÉTUDIÉE + NIVEAU (ou la mention « TEST DE NIVEAUX » si vous ne connaissez pas votre niveau).

## Tarifs 2011-2012

1. **Tarif plein** : 248 euros pour un niveau (= 60h en cours du soir ou 45h en cours du samedi et pour tous les cours sous conditions)

2. **Tarif réduit** : 207 euros, concerne

- les étudiants\* (inscrits à un cursus d'études «de plein exercice»)
- les demandeurs d'emploi\*
- les retraités\*
- l'inscription à une 2e langue (idem pour une 3e, une 4e langue)

\*Aucune réduction ne vous sera accordée si vous ne présentez pas la preuve de votre statut : carte d'étudiant, attestation d'inscription au Forem/Actiris, ...

Pour rappel, aucune réduction n'est prévue pour les cours sous conditions (marqués d'un astérisque dans la grille horaire en pages 6 et 7).

3. **Tarif spécial** :

■ étudiants de la Haute Ecole Léonard de Vinci : 171 euros (145 euros pour une inscription à une 2e langue, idem pour une 3e ou une 4e langue);

■ étudiants en cours du jour à l'Institut libre Marie Haps : 145 euros.

4. **Tables de conversation** :

tarif unique de 176 euros

*Ces montants ne couvrent pas les frais d'achat de matériel didactique (livres, syllabi) !*



# Tout savoir sur nos cours de langues

## 1. Cours à horaire décalé

Recherche et Formation Marie Haps propose des cours privés de langues à horaire décalé.

■ Un cours du soir compte 60 heures, à raison d'une séance de 2h par semaine, durant toute l'année académique. **Les inscriptions aux cours du soir sont closes pour cette année académique.**

■ Le samedi matin, certaines langues (pas toutes ! voir en page 6) sont également disponibles, à raison d'une séance de 3h (9h30-12h30) durant un quadrimestre (septembre-janvier et/ou février-juin).

On effectue donc un niveau par année académique en cours du soir, et deux par année en cours du samedi : la formule du samedi est plus intensive.

## 2. Par qui, pour qui ?

■ Les cours de langues de Recherche et Formation Marie Haps sont dispensés (sauf exception) par des native speakers.

■ Les cours s'adressent aux adultes et aux jeunes de 15 ans et plus, qu'ils soient débutants ou qu'ils souhaitent renforcer leurs connaissances par une méthode active, basée sur la communication orale et écrite.

■ La réussite de l'examen de fin d'année (fixée à 60%) donne droit, au terme de chaque niveau, à une attestation de réussite.

## 3. Paiement et remboursement

■ Les 25 premiers étudiants dont le paiement est arrivé sur le compte de Recherche et Formation Marie Haps sont assurés d'être inscrits dans le groupe qu'ils visent. Les suivants seront remboursés si la classe est complète.

■ Toute demande d'étalement du paiement doit être faite sur le formulaire ad hoc fourni par le secrétariat.

■ Seuls les étudiants inscrits en cours du jour à Marie Haps et capables de prouver leur départ pour un séjour Erasmus sont autorisés à ne s'inscrire que pour une demi-session de cours : le montant de l'inscription est alors à déterminer en accord avec le secrétariat des cours du soir (coursdusoir@ilmh.be).

■ En cas d'abandon, les étudiants sont priés de prévenir par écrit, avant le 23 février, le secrétariat des cours du soir de l'institut, en indiquant la date d'abandon, pour un remboursement proportionnel au nombre de séances de cours déjà dispensées (la totalité des droits d'inscription n'est jamais remboursée : une somme de 60 euros sera systématiquement prélevée pour couvrir les frais administratifs). Adressez votre courrier à Cours du soir, rue d'Arlon 11 à 1050 Ixelles.

Les abandons après le 23 février de l'année en cours ne donnent plus lieu à un remboursement.

Les reports d'inscription d'un module à l'autre ne sont pas autorisés.

## 4. Examen et certification

■ Un examen est organisé à la fin de chaque niveau : sa réussite est fixée à 60%.

Attention ! Les étudiants qui auront assisté à moins de 60% des cours (sur la foi des listes de présence tenues par les professeurs) ne pourront présenter l'examen final.

■ En cas de réussite, l'étudiant se voit délivrer une attestation de réussite (envoyée à domicile au début du mois de juillet).

■ En cas d'échec, l'étudiant peut représenter l'examen en deuxième session (organisée vers la fin du mois d'août).

■ Seuls seront convoqués à cette deuxième session les étudiants qui se seront présentés à l'examen de juin, ou qui auront signalé au secrétariat leur impossibilité de le faire.

## 5. Gestion des classes

■ Sauf exception justifiée par le Comité de Direction, le nombre d'étudiants par classe est limité à 25 ; le minimum d'étudiants requis pour la création et le maintien d'une classe s'élève à 11.

■ Le Comité de Direction décide du dédoublement ou du regroupement des classes à la date de clôture des inscriptions.

## 6. Gestion administrative

■ Toute demande d'attestation d'inscription doit être faite par écrit et adressée au secrétariat des cours du soir.

■ Les étudiants peuvent obtenir une facture en complétant le formulaire ad hoc disponible au secrétariat. L'institut ne délivre que des factures acquittées après réception du paiement. Les demandes ne seront plus prises en compte après la période d'inscription.

■ En cas de changement d'adresse, l'étudiant est tenu d'avertir le secrétariat.

## 7. Locaux, bibliothèque, secrétariat, comptabilité

■ Les cours se donnent dans les locaux de l'institut : rue d'Arlon 5, 11 et 14, et chaussée de Wavre 249 (site « Tilleuls ») à Ixelles. Tous les cours du samedi se donnent exclusivement dans les locaux de la rue d'Arlon. Voir plans à la page suivante.

■ Dénomination des locaux : le caractère devant le point indique le n° du bâtiment dans la rue d'Arlon (5, 11 ou 14) ou le site Tilleuls de la chaussée de Wavre (T) ; le chiffre après le point indique l'étage, et le dernier chiffre, le local (ex. : local 11.02 = rue d'Arlon 11, rez-de-chaussée, 2e local).

■ Les étudiants peuvent accéder à la bibliothèque de l'institut (située rue d'Arlon 11, 2e étage), à condition qu'ils soient en possession d'une carte d'étudiant des cours du soir : celle-ci est délivrée sur demande, au secrétariat.

■ Horaire de la bibliothèque : du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30. Le jeudi de 10h à 18h.

■ Les secrétariats sont situés chaussée de Wavre 249 et rue d'Arlon 11 à 1050 Ixelles. Ils sont accessibles, durant les semaines de cours, du lundi au jeudi entre 18h et 21h. Le secrétariat de la rue d'Arlon est également ouvert le samedi de 9h à 12h30.

■ Tout étudiant endommageant les locaux ou le mobilier devra en supporter les frais de réparation ou de remplacement éventuel. Il est strictement interdit de fumer, boire ou manger dans les locaux de l'Institut (A.R. 31/03/87).

## 8. Niveaux

L'ensemble des niveaux disponibles dans chaque langue se base, dans la mesure du possible, sur le « Cadre européen de référence pour les langues ». On commence (pour les débutants complets) au niveau A1 (= une année (60h) en cours du soir, ou un quadrimestre (45h) en cours du samedi).

Les niveaux suivants sont nommés A2, B1, B2, B3, B4, C1, C2.

Recherche et Formation Marie Haps ne peut pas proposer tous ces niveaux dans toutes les langues. Par contre, dans chaque langue (sauf exception), les trois premiers niveaux sont disponibles (A1, A2 et B1).

**Grille de niveaux** : si vous avez déjà suivi des cours à Recherche et Formation Marie Haps, cette grille doit vous permettre de vous y retrouver en fonction du nombre d'années de cours que vous avez réussies.

Niveaux débutants :

- 1re année : A1 = vrai débutant
- 2e année : A2 = élémentaire

Niveaux intermédiaires :

- 3e année : B1 = intermédiaire inférieur
- 4e année : B2 = intermédiaire supérieur

Niveaux avancés :

- 5e année : B3 = avancé inférieur
- 6e année : B4 = avancé supérieur

Niveaux de perfectionnement :

- 7e année : C1 = perfectionnement inférieur
- 8e année : C2 = perfectionnement supérieur

## 9. Périodes de congé 2011-2012

Carnaval : lundi 20 fév. - dimanche 26 fév. 2012

Portes ouvertes : samedi 3 mars 2012

Pâques : lundi 2 avril - dimanche 15 avril 2012

Ascension : jeudi 17 mai 2012

Pentecôte : lundi 28 mai 2012



# Horaire février-juin 2012

**Rappel :** - les cours du samedi et les tables de conversation se terminent en juin. On peut ensuite s'inscrire pour le module suivant qui commence en septembre.  
- il n'est plus possible de s'inscrire aux cours du soir. Ceux-ci ont commencé en septembre 2011 et se terminent en juin. Les prochaines inscriptions à ces cours ouvriront à la mi-août 2012.

<b>Anglais</b>	A1	samedi 9h30-12h30	
	A2	samedi 9h30-12h30	
	B1	samedi 9h30-12h45	
	B2	samedi 9h30-12h30	
	B3	samedi 9h30-12h30	
	B4*	samedi 9h30-12h30	<i>cours sous conditions - voir ci-dessous</i>
	<i>table de conversation 1 mardi 18h-19h30</i>		<i>niveau minimum : B1</i>
<i>table de conversation 2 mardi 19h30-21h</i>		<i>niveau minimum : B1</i>	
<b>Espagnol</b>	A2	samedi 9h30-12h30	
	B2*	samedi 9h30-12h30	<i>cours sous conditions - voir ci-dessous</i>
	B4*	samedi 9h30-12h30	<i>cours sous conditions - voir ci-dessous</i>
	<i>table de conversation mardi 19h-20h30</i>		<i>niveau minimum : B1</i>
<b>Français</b>	B1*	samedi 9h30-12h30	<i>cours sous conditions - voir ci-dessous</i>
	B3*	samedi 9h30-12h30	<i>cours sous conditions - voir ci-dessous</i>
	<i>table de conversation 1 mardi 18h-19h30</i>		<i>niveau minimum : B1</i>
	<i>table de conversation 2 mardi 19h30-21h</i>		<i>niveau minimum : B1</i>
<b>Grec</b>	<i>conversation mardi 19h-20h30</i>		
<b>Japonais</b>	A2	samedi 9h30-13h15	
	<i>table de conversation lundi 19h-20h30</i>		<i>niveau minimum : B3</i>
<b>Néerlandais</b>	A1	samedi 9h30-12h30	
	A2	samedi 9h30-12h30	
	B1	samedi 9h30-12h30	
	B2	samedi 9h30-12h30	
	B3	samedi 9h30-12h30	
	<i>table de conversation mardi 19h-20h30</i>		<i>niveau minimum : B1</i>
<b>Russe</b>	<i>conversation mardi 19h-20h30</i>		<i>niveau minimum : C1</i>
<b>L. des signes</b>	A2	samedi 9h30-12h30	

\* L'organisation de certains cours est soumise à des conditions particulières (modification des tarifs ou du volume horaire en fonction du nombre de personnes intéressées) ; le Comité de Direction décidera de ces conditions à la clôture des inscriptions.

Vous serez averti(e) à la mi-février de l'organisation ou non de ces cours et des modifications éventuelles de tarif ou de volume horaire.

Les participants qui s'inscrivent aux cours sous conditions (marqués d'un astérisque (\*) dans l'horaire ci-dessus) doivent payer le prix plein (aucune réduction ne peut être accordée). Si le cours que vous visez venait à être annulé, ou si les conditions que nous vous proposerons pour son maintien ne vous convenaient pas, il va de soi que vous seriez intégralement remboursé(e) des frais d'inscription.





## Quand la formation continue... ... devient tout un programme

Marie Haps propose, depuis de nombreuses années déjà, à ses diplômés et aux professionnels qui partagent un même terrain d'action, des sessions de formations susceptibles de compléter leur formation initiale reçue dans le cadre de l'obtention de leur diplôme.

L'Institut offre ainsi un panel d'opportunités de formation continue pour l'année 2011-2012 en lien direct avec les formations initiales dispensées à l'institut (traduction, interprétation, logopédie, psychologie et audiologie).

La brochure détaillée sur nos formations continues est disponible via notre site : [www.mariehaps.be/formation-continue](http://www.mariehaps.be/formation-continue)



Institut Libre  
**Marie Haps**  
c'est aussi...

# UTS

## Uzaktan Türkçe Sinavi



**Le test de turc à distance (UTS) est un examen en ligne conçu par l'Université d'Ankara afin d'évaluer et de certifier les compétences langagières des adultes qui, en Turquie ou ailleurs, apprennent le turc comme langue étrangère.**

**L'Institut libre Marie Haps est aujourd'hui l'un des centres d'examen officiels et accueille deux sessions par an.**

**Information et inscriptions :  
[uts@ilmh.be](mailto:uts@ilmh.be)**

## La Société belge des Etudes néohelléniques



a comme objectifs la promotion de la langue et de la culture grecques en Belgique.

Elle organise 4 à 5 conférences publiques par année qui font partie intégrante des cours avancés et des tables de conversation.

Pour plus d'informations sur les thématiques de l'année 2011-2012 : [grec@ilmh.be](mailto:grec@ilmh.be)

L'Institut libre Marie Haps est le centre d'examen officiel à Bruxelles pour le

## CERTIFICAT DE CONNAISSANCE DE LA LANGUE GRECQUE MODERNE

décerné par le Centre de la langue grecque au nom du Ministère de l'éducation.

Inscriptions 2012 : du 1<sup>er</sup> février au 20 mars  
Examens 2012 : les 14, 15 et 16 mai

Informations : [certificatgrec@ilmh.be](mailto:certificatgrec@ilmh.be)

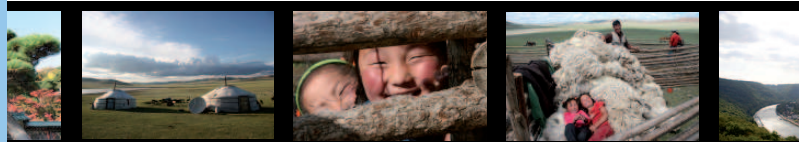
# EXPLO

EXPLORATION DU MONDE

L'institut libre Marie Haps propose, en collaboration avec Exploration du monde, la projection des documentaires suivants en 2011-2012 :



- le 1<sup>er</sup> décembre 2011 :  
« Irlande, ombres et lumières » par Luc Giard ;
- le 1<sup>er</sup> mars 2012 :  
« Wallonie, le terroir au fil de l'eau » par Philippe Soreil ;
- le 29 mars 2012 :  
« Un thé au Japon » par Maximilien Dauber ;
- le 24 mai 2012 :  
« Mongolie, les derniers nomades » par Batpurev Tsendendorj et Patrick Bernard.



Informations : [rechercheetformation@ilmh.be](mailto:rechercheetformation@ilmh.be)